



© Deutsches Huguenotten-Museum Bad Karlshafen.

La Réforme en France : de la fécondité de l'échec

Patrick Cabanel

Résumé

- Les protestants français, qualifiés par dérision de huguenots, ont toujours formé une minorité dont l'importance a varié ; alors qu'ils constituaient 12,5% de la population au début des années 1560, ils n'en représentaient plus que deux pour cent à la fin du XVII^{ème} siècle.
- L'édit de janvier 1562 accorde aux protestants une tolérance strictement règlementée. Il peut être considéré comme une première étape dans la séparation de l'église et de l'Etat.
- Ce serait un anachronisme de croire que l'édit de Nantes de 1598 a apporté la laïcité, le pluralisme religieux ou la tolérance.
- Les protestants ont joué dans la vie littéraire, scientifique, industrielle et politique un rôle important, nettement disproportionné par rapport à la part de la population qu'ils représentaient.
- Malgré le peu d'attention prêtée aux contributions des protestants à l'histoire de France, il existe un intérêt réel pour des manifestations à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la Réforme (1517 – 2017).

CONTENU

2 | L'origine et la répression des huguenots

3 | Une tolérance strictement règlementée des protestants

4 | Les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes

5 | La contribution des protestants à l'essor de la France moderne

6 | La reconnaissance du protestantisme en France aujourd'hui

La riposte aux novateurs religieux est passée par la violence

L'origine et la répression des huguenots

Même si les premiers adeptes français de la Réformation ont été appelés « luthériens », on sait qu'ils ont relevé très vite d'une autre famille du protestantisme, celle qu'ont incarnée en exil à Neuchâtel et Genève les Français Guillaume Farel, Jean Calvin, Théodore de Bèze, pour ne citer que les plus importants. Bientôt traités, par dérision, de *huguenots* (une appellation dont l'étymologie n'a jamais pu être établie de façon sûre), eux-mêmes se qualifient, jusqu'à nos jours, de *réformés* (et *prétendus réformés*, au XVII^e siècle, lorsque la monarchie catholique leur a imposé le premier adjectif). On doit rappeler que deux terroirs possédant une population luthérienne d'une certaine importance ne sont devenus français que tardivement : l'Alsace en 1681, la principauté de Montbéliard en 1793. Jusqu'à ces dates, le protestantisme français est quasi exclusivement calviniste, quand il ne se cherche pas des ancêtres autour de Lefèvre d'Étaples ou même des vaudois établis dans les vallées des Alpes.

Contrairement à la plupart des Églises luthériennes, devenues Églises nationales, ou aux Églises réformées des villes et cantons suisses, il n'a jamais été rien d'autre qu'une minorité, parfois importante (12,5 % des Français au tout début des années 1560), le plus souvent infinitésimale : aux alentours de 2 %, de la fin du XVII^e siècle, au début du XXI^e, lorsque l'essor évangélique hausse sa proportion à près de 3 ou 4%, du jamais vu depuis quatre siècles. Comment expliquer cet échec de la Réforme dans un pays qui lui a donné son second plus grand théologien, avec Calvin, et dont il a semblé à un moment que le roi François I^{er} pouvait devenir un autre Henri VIII d'Angleterre ? Le « génie » de l'homme latin, comme on disait jadis, serait-il rétif au protestantisme ? Il est plus précis d'incriminer la vigilance sans faille assumée par la faculté de théologie de la Sorbonne et surtout le rôle d'un État déjà fortement constitué qui, après quelques flottements et confronté à de folles provocations (les « placards » de 1535, un affichage des thèses protestantes jusque dans la chambre du roi...), choisit de rester fidèle à l'Église catholique.

Dès lors, la riposte aux novateurs religieux est passée par la violence : une violence d'État et d'Église, ritualisée, contrôlée, judiciaire et intellectuelle, qui multiplie les contrôles sur le monde du livre et les procès au terme desquels les protestants sont brûlés vifs. *Le livre des martyrs*, sans cesse réédité et augmenté par Jean Crespin, un autre réfugié à Genève, a contribué à fonder une mémoire et une identité faites à la fois de douleur, de fidélité et de fierté. Le poète et soldat huguenot Agrippa d'Aubigné (1552-1630) a titré « Les Feux » la partie consacrée à cette période dans son grand poème, *Les Tragiques* (1616). La suite, « Les Fers », concerne le second âge de la violence antiprotestante : l'entrée en lice des foules urbaines avides de massacres à dix ou cent contre un, mêlant au grief théologique des griefs de classe, parfois de politique (le prolétaire catholique royaliste déteste le bourgeois protestant « républicain »). Ces massacres urbains éclatent au printemps 1562, ils connaissent leur terrible apogée dix ans plus tard, avec la Saint-Barthélemy de Paris (à compter du 24 août 1572), puis celles d'Orléans, de Lyon, etc. Ce pullulement d'une violence multiforme et virale, à la fois réglée et panique, suffit à enrayer définitivement l'essor du protestantisme en France : il entre en déclin dès les années 1560 ; à la fin du XVI^e siècle il ne représente que 9 % de la population ; vers 1670, 4 % environ ; à la fin du XVII^e, 2 %.

Une tolérance strictement règlementée des protestants

Destin en peau de chagrin, qui n'est pourtant pas allé jusqu'au « nettoyage » complet de la présence (ou de la différence) protestante ; la révolte des Camisards contre Louis XIV, en 1702-1704, ou l'affaire Calas, soixante ans plus tard, le montrent assez. Et c'est là, dans ce reste qui n'a pu être éradiqué, dans l'impossibilité définitive de recouvrer l'unité religieuse, que réside sans doute l'originalité de la France et peut-être, la réussite et l'apport du protestantisme, jusque dans son échec. Le royaume a dû, certes bien malgré lui et en espérant en finir un jour, organiser une coexistence minimale ici-bas entre deux groupes de sujets radicalement opposés quant à l'au-delà. Dès l'édit inaugural de janvier 1562 qui a agacé les Parlements et bien des catholiques, il est loisible aux protestants de vivre, de croire et de pratiquer dans la sécurité et une liberté relative (en fait très strictement encadrée et limitée) : le sujet du roi n'a plus à être son coreligionnaire.

C'est un premier pas vers l'autonomisation du politique à l'égard du religieux, sur un long chemin qui mène jusqu'à nos jours. Première séparation de la religion (catholique) et de l'État, pour utiliser un mot qui a fait fortune dans l'histoire politico-religieuse de la France depuis la loi éponyme de 1905, mais que l'on trouve dès 1599, dans des commentaires favorables à l'édit de Nantes. Ce dernier (avril 1598) est le grand texte qui a offert à la France plusieurs décennies de paix de religion et de restauration de son éclat politique et culturel. Comme les nombreux « édits de pacification » (leur titre officiel) qui l'ont précédé durant trente ans et auxquels il a emprunté la quasi totalité de ses articles (sa vraie spécificité a été de durer), l'édit de Nantes n'a nullement instauré la laïcité, le pluralisme ou la tolérance. Ce serait un anachronisme que de le croire : il rétablit sur toute la surface du royaume l'exercice du catholicisme, qui reste la religion officielle de la monarchie et régit le temps et l'espace publics ; il enferme la liberté de culte des protestants dans une sorte de sarcophage juridique et géographique dont il leur est interdit de faire bouger les frontières (sauf si cela se fait à leur détriment, ce qui sera l'œuvre de la reconquête entreprise par l'Église puis par l'État). Mais il leur garantit la vie et la liberté, y compris en leur accordant les fameuses « places de sûreté » munies de garnisons protestantes mais payées par le Roi. Au terme des désastreuses guerres de Rohan, dans les années 1620, marquées par le siège, la famine et la chute finale de La Rochelle (octobre 1628), les protestants allaient perdre ces places et n'avoir plus de sûreté que dans la parole du monarque. On comprend que cette minorité accusée de « républicanisme » par ses adversaires (*infra*) se soit montrée si fidèle à la monarchie, car seul un État fort pouvait la garantir contre la menace d'être noyée et emportée sous les vagues d'une majorité catholique surpuissante et d'une Église conquérante. Ce lien presque paradoxal entre une minorité religieuse et un État central d'une autre confession n'est nullement une exception dans l'histoire, le seul exemple de l'Empire ottoman et des *dhimmis* le prouve assez.

Les protestants ont connu dans les années 1630-1650 un moment d'équilibre sans précédent... et sans suite jusqu'au XIXe siècle. On relèvera que la France tout entière a été elle aussi au bénéfice de cette belle période ; il n'est pas tout à fait anodin que l'Académie française ait été fondée par un protestant, Valentin Conrart, et que les deux premiers secrétaires perpétuels de l'Académie de peinture aient été les frères Testelin, des coreligionnaires. La minorité huguenote occupe plus que sa place dans l'essor du « Grand siècle » cher à l'histoire littéraire française – il en va de même, on peut le remarquer, de la minorité janséniste, qui allait être elle aussi persécutée. À peine devenu majeur (1661), Louis XIV a en effet porté des coups cruels à l'une et à l'autre : son entreprise d'étouffement méthodique du protestantisme, pendant près d'un quart de siècle, est un modèle du genre. En 1685 il lui

Un premier pas vers
l'autonomisation du
politique à l'égard du
religieux

Participation à la belle
période

porte l'estocade en révoquant l'édit de Nantes : nouveau recours à la violence d'État pour tenter de recouvrer l'unité des âmes. À la différence des autres États européens, qui appliquaient, somme toute, un même type de *Cujus regio, ejus religio* – le prince et ses sujets ont même confession –, il interdit l'émigration, punie de la prison à vie pour les hommes et les femmes surpris à quitter le pays, de la mort pour les guides. La situation créée par la Révocation va durer un peu plus d'un siècle, et s'affadir peu à peu en une fiction d'État : les autorités feignent de croire qu'il n'y a plus de protestants, seulement des « nouveaux convertis » (nouvelle appellation de cette minorité aux noms, comme à l'existence, difficiles...), alors que l'échec de 1685 est immédiatement reconnu, notamment par un Vauban. Les huguenots expérimentent une longue fidélité faite de clandestinité, à la manière des juifs marranes.

Les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes

En dépit de l'interdit, 130 000 à 180 000 d'entre eux ont réussi à quitter la France, au cours des deux dernières décennies du XVII^e siècle pour s'établir à Genève et dans les cantons suisses, aux Provinces-Unies, en Angleterre et Irlande, dans les États scandinaves et aussi dans toute l'Europe germanique, qu'elle soit luthérienne ou réformée ; le Brandebourg du Grand Électeur, pays luthérien dont la dynastie est calviniste, leur ouvre très généreusement ses portes. Cette diaspora huguenote plutôt négligeable du point de vue de l'histoire démographique de la France, occupe une place importante dans la « République des lettres » et dans la constitution d'une Europe des idées, des (futurs) Lumières, du droit des gens, de la tolérance ; cette Europe-là parle, lit, écrit en français et a donc accès dans cette langue alors universelle, aux œuvres d'un Spinoza, d'un Grotius, d'un Pufendorf, d'un Locke, traduits du latin ou de l'anglais par des réfugiés huguenots, parfois proches du philosophe Pierre Bayle, émigré à Rotterdam.

L'édit sur les non catholiques, préparé par Malesherbes et donné par Louis XVI en 1787, met un terme à la fiction d'une France sans protestants. Ils ne forment plus que 2 % de la population, mais comptent de nombreuses élites dans leurs rangs, selon une règle sociologique remarquée par Montesquieu et que Durkheim devait argumenter à l'aide de statistiques : les minorités affichent souvent des réussites scolaires et sociales éclatantes par un effet de compensation ou de résilience. Déclarés citoyens libres et égaux en 1789, pour la première fois de leur histoire et deux ans avant les juifs, les héritiers des huguenots rejoignent le cours de l'histoire de France au moment où celle-ci entre en Révolution, en modernisation, en République, en laïcité, à la fin du XVIII^e et tout au long du XIX^e siècles. Leurs élites, pas seulement pastorales, financières ou commerçantes (les fameuses « Banque » et « Haute Société » protestantes), mais composées également de propriétaires, d'industriels, d'ingénieurs, d'enseignants, d'intellectuels, apportent une contribution remarquable (et remarquable, y compris quand l'extrême droite maurrassienne la dénonce) à la constitution d'un État et d'une société modernes.

Fuite vers des terroirs
protestants en Europe

Une petite minorité
avec une grande
réputation

La contribution des protestants à l'essor de la France moderne

C'est une anomalie historique et sociologique que la capacité d'une minorité aussi minuscule à peser sur le destin d'une grande nation catholique, puis laïque, qui avait repoussé la tentation protestante au XVI^e siècle, mais a recouru trois siècles plus tard à nombre de cadres protestants pour hâter son équipement et sa sécularisation. Il est ainsi difficile d'aborder l'histoire industrielle française sans citer les Dollfus, les Koechlin, les Mieg, les Peugeot, les Schlumberger et plus largement les patronats protestants, parfois d'origine étrangère, de ces « Manchester » françaises qu'ont été Mulhouse, Montbéliard, Le Havre ou Mazamet. Difficile d'évoquer les industries du luxe ou culturelles en négligeant les Haviland, Hermès ou Seydoux. Et le monde bancaire sans les André, Delessert, Hottinguer, Mallet, Mirabaud, Neuflyze... Si l'on observe trois grandes époques de réforme et d'équipement de l'école en France, la Monarchie de Juillet, les débuts de la Troisième République, le Front Populaire, on est frappé de la place centrale qu'y occupent des protestants, le ministre François Guizot, le pédagogue Ferdinand Buisson, le ministre Jean Zay (pour ne rien dire du socialisme des années 1930 et d'un Lionel Jospin, autre protestant). L'émancipation des femmes la modernisation du droit de la famille (du divorce à nouveau autorisé en 1884 aux réformes des années 1960), doivent également beaucoup à des protestants, parfois alliés à des juifs, ce qui là encore n'a pas manqué d'exaspérer la droite cléricale et antilaïque. Certaines initiatives sociétales qui ont compté au XX^e siècle ont des racines protestantes, parfois volontairement oubliées au fil du temps : ainsi de la Cimade, spécialisée dans l'accueil des étrangers ; des associations Jeunes femmes puis Planning familial, pour la prise en charge par les femmes de leur contraception ; ou de SOS Amitié.

L'histoire de la France depuis plusieurs siècles est ainsi celle d'une nation catholique puis laïque *avec les protestants* : riche de leur apport propre, mais aussi de l'apprentissage que leur seule présence l'a contrainte à faire du pluralisme et de sa féconde complexité. Le pays est-il conscient des profits de cette aventure partagée, en fait-il commémoration ?

Une chose est acquise : l'antiprotestantisme des années 1880-1900 est aujourd'hui totalement oublié, même si une certaine visibilité de la conquête évangélique a pu paraître un moment le réveiller. Les élites républicaines disent volontiers leur respect pour une tradition religieuse qui jouit d'une bonne image de marque : elle est tenue pour cultivée, tolérante, discrète – un peu trop austère, toutefois. Depuis Michelet, les huguenots sont considérés comme des annonciateurs de la modernité et de sa forme politique, la République : avant même le grand historien, Tocqueville avait affirmé, dans *De la démocratie en Amérique* (1836), que les hommes qui avaient un *ciel* démocratique ne pouvaient qu'établir la démocratie *sur terre*. Du sacerdoce universel au suffrage universel (d'abord masculin dans les deux cas...), la généalogie semble naturelle... Jadis, la constitution dite « presbytéro-synodale » du protestantisme réformé (les pasteurs élus par l'Église locale, et celle-ci élisant des délégués aux synodes régionaux et nationaux) avait conduit à accuser les protestants de républicanisme, ce qui faisait d'eux de mauvais sujets du Roi. Mais depuis la Révolution le stigmate s'est retourné en brevet d'antériorité. Les choix des protestants dans plusieurs moments cruciaux : la laïcisation de l'école (sous Jules Ferry), l'affaire Dreyfus (leur dreyfusisme a été général et souvent flamboyant), les années 1940 (ils ont sauvé beaucoup de juifs et activement participé aux résistances spirituelle et en armes), ont achevé de conforter cette image de marque.

Postes clés dans
l'industrie et dans
la politique

Respect pour la
tradition du protes-
tantisme ?

La reconnaissance du protestantisme en France aujourd'hui

Pour autant, la culture française a longtemps ignoré assez largement sa part protestante. Tout Français peut citer Montaigne et Voltaire, mais combien peuvent le faire d'un Pierre Bayle, pourtant capital dans la formulation d'une histoire et d'une philosophie critiques ? Combien peuvent citer quelques vers de Ronsard ou du Bel-lay, qui ignorent tout d'un Clément Marot ou d'un Agrippa d'Aubigné ? Un signe fort de cet « oubli » national peut être trouvé dans le fait que le cinquième centenaire de la naissance de Calvin en 2009 est passé à peu près inaperçu en France, alors que le théologien a pu être défini, à juste titre, comme le Français qui a le plus marqué le monde et son histoire. La France, en revanche, avait célébré deux autres anniversaires, liés moins à la théologie qu'aux tribulations politiques du protestantisme : le tricentenaire de la Révocation, en 1985, puis le quatrième centenaire de l'édit de Nantes, en 1998. Il semble que le cinquième centenaire de la Réformation de Luther, en 2017, aura un bien plus grand écho que celui de Calvin, et alors même que le protestantisme français est très minoritairement luthérien. D'une part, luthériens et réformés se sont rassemblés en 2013 dans l'Église protestante unie de France et font vivre un véritable bouillonnement d'initiatives commémoratives ; d'autre part les dimensions allemandes, dans un pays attentif à ce qui se passe chez son voisin d'outre-Rhin, et internationales, de la commémoration de la Réformation ne peuvent pas ne pas être prises en compte. De plus il y a avec 1517 le prestige d'un « an 1 » qui frappe l'attention. Que la Fédération protestante de France organise en septembre 2017 un grand colloque avec le soutien de la Mairie de Paris, avertit de l'intérêt que la France porte à l'événement, en dépit de sa laïcité officielle et de son absence d'histoire partagée avec le protestantisme – un partage en vérité plus réel qu'on ne le croit, ce texte a tenté de le montrer.

Célébration de la
commémoration de
la Réformation

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

- *Jean Baubérot et Marianne Carbonnier-Burkard, Histoire des protestants. Une minorité en France (XVIe-XXIe siècle), Ellipses, 2016.*
- *Patrick Cabanel, Histoire des protestants en France XVIe-XXIe siècle, Fayard, 2012.*

L'auteur

Prof. Dr. Patrick Cabanel

Directeur d'études « Histoire et sociologie des protestantismes », École pratique des hautes études (Paris)

Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.

Interlocuteur :

Dr. Karlies Abmeier

Politiques de la religion, d'intégration et de la famille

Département de conseil politique

Téléphone : +49(0)30/26996-3374

E-Mail : karlies.abmeier@kas.de

Adresse : Konrad-Adenauer-Stiftung, 10907 Berlin

ISBN 978-3-95721-356-3

www.kas.de



« Creative Commons Paternité
– Partage à l'Identique
(by-sa) 3.0 »,

CC BY-SA 3.0 FR

Photo de couverture:
Croix huguenote, huile sur
toile de Maximilian Dörbecker.
Deutsches Hugenotten-
Museum de Bad Karlshafen.